

# PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 17 AVRIL 2025 - 18h30



L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Marc SERVILE ; Odile GIOVANNELLI ; Catherine LAPIERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Pascal MIARD ; Sophie ESCUDIER ; Sophie GIMENO ; Guillaume BARAGNON ; Sophie DENAT ; Bertrand LEDIEU ; Antoine GIRON ; Patrick ETIENNE ; Elisabeth CRES ; Loïc CODOU ; Catherine ROCCO ; Marcel DESPROGES

**Etaient absents excusés avec procuration :** Agnès GHELFI pouvoir à Marcel DESPROGES ; Sophie LINGERAT pouvoir à Sophie GIMENO ; Christian ANDRE pouvoir à Antoine GIRON ; Cyril GUERRE pouvoir à Jérôme BALLESTEROS ; Marion BERLINE pouvoir à Isabelle MAZAY ; Marc AUGIER pouvoir à Loïc CODOU ; Alice BROSSETTE pouvoir à Elisabeth CRES ; Florence DUSSAUT pouvoir à Odile GIOVANNELLI ; Laurence MARTIN pouvoir à Patrick ETIENNE

**Etaient absents excusés sans procuration : -**

**Etaient absents non excusés sans procuration : -**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers Présents : 18

Nombre de Conseillers Votants : 27

Nombre de Conseillers Absents ayant donné procuration : 9

Nombre de Conseillers Absents excusés sans procuration : 0

Nombre de Conseillers Absents non excusés sans procuration : 0

1°) Monsieur Antoine GIRON est désigné secrétaire de séance

2°) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2025 à l'UNANIMITÉ.

3°) Énumération des points de l'ordre du jour de la séance

- Rapport N°1- Médiathèque La COMMUNALE-Programmation du Spectacle « Attention à ta tête ou études sur la chute » dans le cadre du programme « Temps de cirque » organisé par la Verrerie d'Alès, Pôle National Cirque - Demande de subvention à la Région - Rapporteur Isabelle MAZAY
- Rapport N°2- Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité du Souvenir Français de la Vauvage et du Rhony - Rapporteur Isabelle MAZAY
- Rapport N°3- CULTURE - Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Caveirac et Nîmes Métropole pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions régionales pour l'année 2025 - Rapporteur Jérôme BALLESTEROS

4°) Décisions du Maire à annoncer (prises en vertu de l'article L. 2122-22 du C. G. C. T.)

- Révision du loyer de Mme Nathalie BOUDES à compter du 1er Avril 2025 pour un appartement type T3 à la résidence du parc, 14 C, rue de la Pépinière. Le montant du loyer, pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, est fixé mensuellement à 523,50€
- Révision du loyer de Mme Nicole ALBOUI à compter du 1er avril pour un logement à la résidence du Parc, sise 14, rue de la Pépinière. Le montant du loyer, pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, est fixé mensuellement à 399,68 €
- Nouveau bail commercial à Monsieur Steve BLAISEL à partir du 1er avril 2025 jusqu'au 31 mars 2034, pour "Le Caveau des 3C" pour un montant de loyer annuel de 6 761,57€

5°) Informations du Maire : pas d'information particulière

Le Maire  
Jean-Luc CHAILAN



Le Secrétaire de séance  
Antoine GIRON

## Manifestations à venir :

### Programme du week-end de Pâques :

- Samedi 19 avril :
  - 18h00 Bandido village (parcours fermé) suivie d'animations musicales jusqu'à 2h00
- Dimanche 20 avril :
  - 9h00 : Déjeuner à Clarensac
  
  - De 10h00 à 12h30 dans le Parc du Château : **Chasse aux œufs des pitchounets** avec DJ, atelier dessin, petit déjeuner et œufs en chocolat
  
  - 11h30 : Abrivado (parcours fermé)
  - 12h30 Apéritif musical dans le Parc du Château
  - 17h30 : Bandido (parcours fermé)
  - 21h00 : Course aux arènes suivie d'une soirée DJ dans le Parc jusqu'à 2h00
- Lundi 21 avril (journée de la Municipalité) :
  - A partir de 9h30 : omelette offerte à la population à la Font d'Arques
  - 11h00 : Abrivado longue départ Font d'Arques
  - 12h00 : Apéritif musical place du Château
  - 17h00 : Bandido (parcours fermé) jusqu'à 1h00
  
- Samedi 26 avril à partir de 13h00 **Trail de la Saint Roch**
  
- Samedi 3 et dimanche 4 mai dans le Château : **Salon du bien-être**
  
- Dimanche 4 mai : **Vide grenier de Concept Vaunageol**
  
- Jeudi 8 mai 10h00 devant la Mairie : **Cérémonie de commémoration des 80 ans de l'Armistice**
  
- Samedi 17 mai : **Soirée cubaine dans le Parc du Château**

6- **Date du prochain conseil municipal : Jeudi 22 mai 2025**

### Question de Catherine ROCCO

Au chemin de la Juniperaie, la route se rétrécit dangereusement posant un réel problème de sécurité puisque deux véhicules peuvent difficilement se croiser. Le terrain qui a subi une division parcellaire ayant été vendue, des bornes apposées par un géomètre expert ont été posées à l'intérieur de la propriété confirmant un possible élargissement de la voie à la circulation en élargissant la voie. Dans ce contexte va t'on se saisir de l'opportunité pour répondre aux problèmes de la sécurité des riverains et de la circulation ?

### Réponse

Je vous remercie pour votre message et pour l'attention que vous portez à la sécurité des usagers de la route au chemin de la Juniperaie.

Nous avons bien pris en compte vos préoccupations concernant ce que vous décrivez comme un rétrécissement de la voie. Il est vrai que cette configuration peut sembler problématique, mais cela permet de sécuriser le secteur en limitant la vitesse des véhicules. En effet, il a été constaté partout qu'un rétrécissement contrôlé de la route incite les conducteurs à adopter une conduite plus prudente, ce qui contribue à la sécurité de tous, notamment des riverains.

Pour améliorer encore la situation, il est envisageable de mettre en place une signalétique appropriée. Des panneaux pourront être installés pour avertir les usagers de la route que la voie se rétrécit et pour indiquer un sens de priorité, similaire à ce qui est fait sous le passage du château. Cela permettra de mieux gérer la circulation et d'assurer la sécurité de tous.

En ce qui concerne des bornes positionnées à l'intérieur de la propriété nous n'avons pas à ce jour de document de bornage officiel les concernant. Le seul document en notre possession est celui réalisé en mars 2024 par un géomètre agréé qui établit la limite en bordure de la voirie au nu extérieur du mur existant.

Nous vous remercions de votre vigilance.

Le Maire

Jean-Luc CHAILAN



Le Secrétaire de séance

Antoine GIRON

## VOTE DES RAPPORTS

### RAPPORT N°1 - Médiathèque La COMMUNALE-Programmation du Spectacle « Attention à ta tête ou études sur la chute » dans le cadre du programme « Temps de cirque » organisé par la Verrerie d'Alès, Pôle National Cirque - Demande de subvention à la Région - Rapporteur Isabelle MAZAY

Madame Isabelle Mazay, rapporteur,

Propose de programmer le spectacle « Attention à ta tête ou études sur la chute » dans le cadre du programme régional « Temps de cirque » organisé par la Verrerie d'Alès, Pôle National Cirque. Ce spectacle sera subventionné par la région. Les documents à fournir pour la demande est une délibération du conseil municipal.

Le prix de la session du spectacle est de 1200 € HT. Après les aides de la Verrerie d'Alès (253.20 €), le montant restant à charge est 40% du montant du spectacle HT. La région peut accorder une subvention à hauteur de 50 % de ce montant restant à charge.

Le spectacle sera programmé le 13 novembre 2025, à 19h, dans la salle polyvalente. Depuis 2019, ces spectacles ont été programmés et remportent un vif succès auprès des Caveiracois : il y a eu en moyenne 95 spectateurs par spectacle.

Le rapport de Madame MAZAY entendu,

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents,

APPROUVE l'exposé

DÉCIDE : de programmer le spectacle « Attention à ta tête ou études sur la chute » dans le cadre du programme régional « Temps de cirque » organisé par la Verrerie d'Alès, Pôle National Cirque le 13 novembre à 19h30 dans la salle polyvalente.

AUTORISE : Monsieur le Maire, ou à défaut l' élu délégué, à solliciter la région pour une subvention.

AUTORISE : Monsieur le Maire, ou à défaut l' élu délégué, à signer tout document relatif à cette affaire.

### RAPPORT N°2 - Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité du Souvenir Français de la Vaunage et du Rhony - Rapporteur Isabelle MAZAY

Madame Isabelle MAZAY, rapporteur, expose,

Le Souvenir Français est une association nationale fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique depuis 1906. Elle est constituée d'hommes et de femmes qui souhaitent transmettre aux plus jeunes l'histoire de ceux qui ont perdu la vie en protégeant la Nation, qu'ils soient Français ou étrangers.

Il est investi d'une triple mission :

- sauvegarder et entretenir les lieux du Souvenir dans le domaine patrimonial (tombes et monuments aux Morts) ;
- conserver leur mémoire en participant aux cérémonies mémorielles ;
- transmettre aux plus jeunes qui doivent être associés au devoir de mémoire et aux plus anciens de les préparer à prendre demain le relais du souvenir pour ainsi conserver l'enracinement des événements historiques.

Dans le cadre de la mise en place d'un partenariat avec le Comité du Souvenir Français de la Vaunage et du Rhony, Isabelle MAZAY propose au Conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200€.

Le rapport de Madame MAZAY entendu,

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents,

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200€ au Comité du Souvenir Français de la Vaunage et du Rhony.

Le Maire

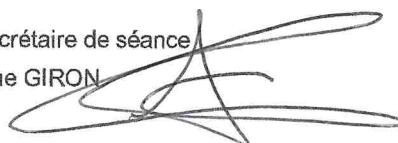
Jean-Luc CHAILAN



MAIRIE DE CAVEIRAC  
30820

Le Secrétaire de séance

Antoine GIRON



**RAPPORT N°3 - Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Caveirac et Nîmes Métropole pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions régionales pour l'année 2025 - Rapporteur Jérôme BALLESTEROS**

Monsieur Jérôme BALLESTEROS. Rapporteur, expose :

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 10 février 2025 autorisant le président de Nîmes Métropole à signer des conventions de partenariat à intervenir avec les communes membres et Nîmes Métropole pour l'organisation des traditions régionales et approbation du règlement interne du concours d'Abrivado pour 2025,

Monsieur Jérôme BALLESTEROS, présente le projet de convention de partenariat entre Nîmes Métropole et la commune de Caveirac concernant l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions régionales pour l'année 2025. Cette convention prendra effet dès que les modalités administratives requises seront réalisées et s'achèvera le 31 décembre 2025.



Le rapport de Monsieur BALLESTEROS entendu,

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents,

**APPROUVE** le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la ville de Caveirac portant sur l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions régionales pour l'année 2025

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut l'élue déléguée à la culture à signer la convention dont le modèle et annexé à la présente délibération.

**Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 18h45.**

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 17 Avril 2025		
NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
Jean-Luc CHAILAN	MAIRE	
Antoine GIRON	SECRÉTAIRE DE SÉANCE	

Le Maire

Jean-Luc CHAILAN



4/4

Le Secrétaire de séance

Antoine GIRON